



PHOTO: STEPHEN JAFFE/FMI

## Un marché unifié

**Arvind Subramanian** explique les avantages d'une nouvelle taxe pour l'économie et le budget de l'Inde

**CONSEILLER ÉCONOMIQUE PRINCIPAL** du gouvernement de l'Inde depuis 2014, Arvind Subramanian a contribué à la création de la taxe sur les produits et services (TPS) de ce pays. En juillet 2017, la TPS nationale a remplacé les diverses taxes sur la valeur ajoutée et les ventes ainsi que les accises perçues par 29 États et le gouvernement fédéral. La TPS a été mise en place moins d'un an après la démonétisation, intervention controversée du gouvernement visant à éliminer 86 % de la monnaie en circulation.

Dans cet entretien avec Chris Wellisz pour *F&D*, Arvind Subramanian, ancien sous-directeur du

département des études du FMI, explique comment la nouvelle taxe a engendré un marché interne unique pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1947.

**F&D :** Quels obstacles se sont dressés lorsqu'il a fallu persuader les États d'accorder leur soutien à cette nouvelle taxe ?

**AS :** La perte de l'emprise sur les finances publiques a certainement été un facteur. Précédemment, la perception des taxes prenait plusieurs formes, et les États avaient toute liberté dans ce domaine ; depuis la TPS, tout cela serait décidé conjointement par le gouvernement central et les États, qui pouvaient, en outre, attirer les investissements en offrant des incitations fiscales. Très intéressante pour le gouvernement de chaque État, cette nouvelle taxe a donné lieu à un climat de surenchère dans l'ensemble du pays.

**F&D :** Au début, vous avez défendu la mise en place d'une structure très simple pour la TPS. En fin de compte, la taxe a fait l'objet de six taux, solution que de nombreux économistes considèrent moins qu'idéale, étant donné sa complexité.

**AS :** En principe, tous les intéressés ont convenu que le processus devait être simple ... mais chaque État était motivé par ses propres exigences politiques. Par exemple, un État producteur d'une marchandise quelconque demandait qu'elle bénéficie d'un taux plus faible. Malheureusement, nous avons dû abandonner cette structure simple à trois taux, pour des raisons politiques.

La nouvelle taxe mise en place a imposé un taux contraignant de 28 %; on a constaté que ce taux trop élevé donnait lieu à beaucoup d'évasion fiscale. Le conseil de la TPS (le forum chargé des délibérations en la matière) a ensuite procédé à une réduction de ce taux. Malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire, et j'espère qu'on aboutira à plus de simplicité dans le temps.

**F&D :** Certains secteurs importants, tels que le pétrole et l'immobilier, ne sont pas touchés par la TPS. Comptez-vous les inclure à un certain stade ?

**AS :** J'espère certainement que l'électricité, l'immobilier et le pétrole seront intégrés à un moment donné. Comme le ministre des Finances l'a indiqué très clairement, je crois qu'il est préférable d'attendre que le processus de la TPS se stabilise. Nous ne savons pas vraiment dans quelle mesure l'augmentation des

revenus se consolidera, mais quand cela sera fait, tous ces secteurs pourront être intégrés.

**F&D :** Étiez-vous préoccupé par le fait que la TPS a été lancée juste après la démonétisation, à laquelle on a reproché de ralentir la croissance ?

**AS :** Je crois que ces deux chocs sont maintenant derrière nous et que l'économie a commencé à se redresser. Il ne fait aucun doute que ces deux expériences ont exercé des effets transitoires.

**F&D :** La TPS a-t-elle amélioré la perception des impôts indirects ?

**AS :** On a constaté une augmentation de presque 50 % du nombre de contribuables inscrits à la TPS. Nous prévoyons une augmentation de ce nombre, qui donnera lieu dans le temps à un plus grand respect de la loi. Nous estimons, de manière conservatrice, que la TPS engendrera une augmentation de revenu de 1 à 1,5 % du PIB. Elle donnera lieu à un régime fiscal particulier, peut-être l'une des quelques taxes sur la valeur ajoutée (TVA) dans le monde, avec laquelle il y aura enfin correspondance entre ce que les fournisseurs disent avoir vendu à leurs acheteurs et ce que les acheteurs disent avoir acheté de leurs fournisseurs. Une fois cette correspondance établie, nous pourrions tenter de réduire l'évasion fiscale et d'améliorer la conformité.

**F&D :** Quel est l'impact économique ?

**AS :** Les obstacles au mouvement des biens et services diminueront en Inde. Nous nous attendons également à une énorme augmentation des échanges commerciaux intérieurs, ce qui équivaut essentiellement à un allègement tarifaire. Le commerce international et la croissance économique en bénéficieront, et l'Inde deviendra beaucoup plus intéressante pour les investisseurs.

**F&D :** Ces avantages sont-ils diminués par la complexité de la nouvelle taxe ?

**AS :** Certains avantages attribuables à la simplicité et à la transparence seront affectés ; le conseil de la TPS en est clairement conscient.

**F&D :** Les exportateurs se plaignent du fait qu'ils doivent attendre assez longtemps pour recevoir leurs remboursements. Aurait-on dû tester davantage la TPS avant son déploiement ?

**AS :** Ce n'est jamais le bon moment de mettre en œuvre quelque chose d'aussi vaste et compliqué. La préparation aurait pu être mieux exécutée dans

certains domaines, mais le monde réel et la politique ne le permettent pas. Il faut saisir l'occasion. L'important, donc, ce n'est pas d'être bien ou mal préparés, mais de disposer de systèmes qui permettent de réagir aux problèmes.

**F&D :** Comment tout cela cadre-t-il avec les progrès en matière d'opérations bancaires et de paiements électroniques ?

**AS :** L'inclusion financière s'avérera un des grands avantages collatéraux. De nombreuses petites et moyennes entreprises ne peuvent pas accéder fa-

## Ce n'est jamais le bon moment de mettre en œuvre quelque chose d'aussi vaste et compliqué.

cilement au crédit, par manque de documentation ou d'antécédents. Les taxes payées par voie électronique peuvent désormais être déduites, ce qui donnera lieu à la création d'un marché pour les effets de commerce, et d'une structure qui facilitera l'accès au crédit pour ces entreprises.

**F&D :** Qu'est-ce que la mise en œuvre de la TPS vous a appris au sujet de l'économie ?

**AS :** L'Inde est un très grand pays, et chaque État désire connaître le volume de ses exportations, ce qu'il n'était pas possible de savoir avant. Maintenant, nous avons une meilleure idée de la dimension des secteurs formel et informel en Inde, comme jamais auparavant. En plus de l'aspect fiscal et d'une meilleure coopération au niveau fédéral, nous bénéficierons d'énormément d'informations qui nous permettront de mieux comprendre notre économie et de mieux formuler notre politique économique.

**F&D :** Les élections de l'année prochaine risquent-elles d'entraîner des concessions ou de reporter des améliorations à la TPS ?

**AS :** Si le conseil de la TPS se laisse influencer par ce genre de populisme, le fonctionnement à long terme de la nouvelle taxe en sera nettement affecté. À mon avis, le conseil de la TPS fait preuve d'assez de dynamisme collectif pour éviter ce populisme. **FD**

*Cet entretien a été révisé dans un souci de brièveté et de clarté.*